

Numéro 1 – Avril 2014

Voilà longtemps que nous en parlions...le bulletin des arbitres aidera, par sa diffusion et sa régularité, à créer du lien entre tous...le rendez-vous est donc pris !!!

L'arbitrage est souvent le sujet de toutes les préoccupations : formation, certification, disponibilités, indemnités, valorisation, communication...

Gageons que cette newsletter permettra, par ses contenus et vos initiatives, d'améliorer l'image de l'arbitre.

Bonne lecture....

Vichy 2014... c'est déjà parti

Du 18 au 24 août 2014, la FFE réunira l'ensemble de sa filière jeunes benjamins-minimes à Vichy.

La CNA sera également de la partie en accueillant 25 jeunes présentés par les 9 zones actuelles.

Pour y participer, il faut :

- être licencié FFE,
- être de la catégorie « cadet »,
- avoir arbitré la filière « 2020 »,
- être représenté par sa ligue et sa zone,

Chaque responsable de zone doit avant le 05 mai 2014 retourner la liste de leurs 3 arbitres proposés.

Ce stage sera encadré par 3 arbitres et enseignants d'escrime dont JM Guenet et E Viseur.

Si vous souhaitez y participer, renseignez-vous auprès de votre CTS.

Les championnats de France Vétérans... en Martinique

La Martinique accueillera les prochains championnats de France vétérans et Handisport du 28 juin au 03 juillet 2014.

La CNA a désigné 5 arbitres qui officieront lors de ces épreuves en priorisant leur implication depuis 2 saisons à arbitrer dans cette catégorie, leur double qualification arbitrale et leur disponibilité et la représentation féminine.

F Bocquet, E Viseur, L. Boulanger, Th Saulnier et F Ducarme seront du voyage.

À noter qu'en raison de ses obligations universitaires, C. Guinebert a été remplacée par L. Boulanger.

Examens FIE 2014

Lors de la 2^{ème} session d'arbitrage, organisée à l'occasion des championnats d'Europe Cadets-Juniors (Israël), 3 candidats français ont officiés et obtenus leurs diplômes d'arbitre international :

- Au fleuret, Anne-Laure Berthier et André Piatko,
- À l'épée, Damien Stoltz,

Tous 3 déjà arbitres FIE dans leurs armes.

Les prochaines sessions pour la zone Europe sont prévues en décembre 2014.

La liste des candidats français va évoluer afin de présenter de nouveaux candidats.

Retrouvez la liste des candidats français en lice : <http://www.fie.ch/download/arbitrage/fr/CAN/D%20EXAMENS%20ARBITRAGE.pdf>

La fête des jeunes 2104

La FDJ 2014 aura lieu les 31 mai et 01^{er} juin à la halle Carpentier (Paris 13^{ème}).

Vous pouvez participer en sollicitant votre ligue afin de la représenter ou bien en contactant votre référent CNA.

Il y aura donc 120 arbitres venus des régions et/ou convoqués par la CNA qui officieront sur ces épreuves.

À cette occasion, 3 jeunes arbitres se verront récompensés pour leur implication et leur qualité d'arbitre.

Chaque ligue aura à présenter au moins un arbitre selon les besoins exprimés par la CNA.

Contactez votre ligue et votre CRA dès à présent !

Les Trophées « AFCAM » 2014

L'AFCAM a décerné, le 07 mars dernier, les trophées « AFCAM » 2014 à :

- André Piatko, dans la catégorie « Elite »,
- Lucie Blaison, dans la catégorie « Espoir ».

<http://www.arbitre-afcam.org/accueil/actualites>

La loi du 23/10/2006 en danger ?

La loi cadrant le statut fiscal et social de l'arbitre est encore une fois rediscutée par Bercy et la cour des comptes...

Il est impératif de tenir à jour votre activité arbitrale à l'aide du formulaire que vous retrouverez dans la réglementation de l'arbitrage.

Niche fiscale ou réelle avancée ? Restez vigilants...

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT00000241782&dateTexte=&categorieLien=id>

NOMINATIONS FIE

Championnats du monde juniors du 07 au 13 avril prochain : P Mage
 Championnats d'Europe Séniors de Strasbourg du 07 au 14 juin 2014 :

- au fleuret : Y Marpeaux, F Bocquet, JM Guenet,
- à l'épée : A Piatko, E Kivavue, AM Sicot,
- au sabre : AL Berthier, J Guth, D Stoltz.

La désignation des arbitres français à l'international a été validée, sur proposition de la FFE, par la FIE et sa commission d'arbitrage.

La rénovation du code du Sport

À l'initiative du gouvernement et dans une démarche de partage de responsabilités

Partenaires Officiels			Fournisseur Officiel		Partenaires Media	
Partenaires des Événements			Partenaires Equipes de France			

avec le mouvement sportif, le code du sport fait « peau neuve ».

À noter que la mention arbitre devrait avoir un chapitre consacré notamment à la notion de « Contrat d'Insertion Professionnelle » (CIP), à une valorisation de la fonction et bien d'autres orientations.

Liste des Juges et Arbitres de Haut Niveau

Comme chaque année, le ministère des sports sollicite les fédérations sportives pour lui communiquer l'activité internationale de son corps arbitral.

Cette liste ministérielle, d'une validité d'une année, permet de valoriser et de reconnaître l'implication des arbitres internationaux français sur la saison écoulée.

Pour y figurer, il faut impérativement :

- être licencié FFE et FIE ;
- être en activité arbitrale,
- justifier d'au moins 6 jours d'arbitrage au niveau international,

Cette liste aide à la mise en place de mécénat, de disponibilités et de formation adaptées aux exigences internationales.

En 2013, cette liste concernait 35 arbitres d'escrime sur 516 arbitres répartis dans plus de 60 disciplines.

La FFE aura à transmettre cette liste courant du mois d'avril.

Si un arbitre d'escrime officie en moyenne 16 jours sur 40 semaines suivant son niveau; les arbitres internationaux œuvrent près de 28 jours par saison (désignations FFE et FIE).

Pour faciliter leur disponibilité annuelle et valoriser leur rôle au sein des compétitions, le ministère, encouragé par le mouvement sportif et l'AFCAM, a mis en place cette liste.

Pour plus d'informations contactez votre référent d'armes « CNA ».

<http://www.escrime-ffe.fr/arbitrage/liste-des-juges-et-arbitres-de-haut-niveau-validee-par-le-ministere-des-sports>

Les championnats de France FFSU 2014

Les championnats de France FFSU ont eu lieu les 26 et 27 mars 2014 à Vittel.

En référence à la convention entre la FFSU et la FFE, la CNA a désigné 6 arbitres FFE :

À l'épée : F Duvollet et H Parent
 Au fleuret : F Ducarme et E Le Corre
 Au sabre : Th Saulnier et Th Soyer.

Des examens théoriques sont également organisés permettant ainsi à des arbitres FFSU de valider leurs connaissances en tant qu'arbitres FFE.

Les championnats de France 2014

Les championnats de France arrivent à grands pas !

Pour participer à l'arbitrage de ces épreuves (individuelles et par équipes), tous les arbitres sont amenés à contacter chaque référent d'armes pour confirmer sa participation.

Pour tous les championnats de France Cadets-Juniors :

- l'arbitre se déclare disponible auprès de son référent CNA,
- son hébergement est pris en charge par la FFE (penser à réserver vos chambres),
- son déplacement lui est remboursé par la FFE,
- ses frais de restauration du soir lui sont remboursés par la FFE,
- sa restauration pendant la compétition est à la charge de l'organisateur,

Pour les championnats de France seniors, les arbitres présentés par les clubs ayant une équipe en N1 doivent confirmer leur présence et ne perçoivent que l'indemnité fédérale en vigueur (cf. informations financières).

Chaque arbitre doit retourner sa note de frais dans les plus brefs délais

facilitant ainsi tous ses remboursements des frais indiqués.

La CNA complète cette liste en convoquant d'autres arbitres FFE pour obtenir au moins 32 arbitres.

Pour information, c'est 32 arbitres à l'épée qui seront fournis par les clubs et qui ne percevront que l'indemnité 16 arbitres au sabre et 24 arbitres au fleuret.

À vous de jouer !

Pour plus de renseignements, contacts :

Épée : jacqueline.claudet@gmail.com
 Fleuret : jm.guenet@bbox.fr
 Sabre : bgaby.sabre@gmail.com

Brèves

Prochaine JNA : 28 juin 2014

Actualisez vos licences FFE, merci !

Si vous souhaitez participer à l'élaboration de cette newsletter, envoyez-nous vos suggestions !

Contact CNA : ffe@escrime-ffe.fr

RAPPEL : QUELQUES MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERNATIONAL
(À l'issue du congrès de la FIE du 28/11/2013 de Paris)

Art t.20

Suppression du carton jaune pour corps à corps aux armes conventionnelles.

Art t.21

Ajouter **complètement** lors du dépassement

Art t.22.2

Au fleuret et au sabre, il est interdit de protéger ou de substituer une surface valable **en la couvrant**

Art t.26

Franchissement de la limite latérale d'un ou des deux pieds **entièrement sorti(s)**

Art.t.56.4. : Respect de la phrase d'armes

Attaques par battement sur la lame :

a) une attaque par battement sur la lame est correctement exécutée et conserve sa priorité lorsque le battement est effectué sur la partie faible de la lame adverse, à savoir les deux-tiers de la lame située le plus loin de la coquille;

b) si lors d'une attaque par battement sur la lame, le battement est effectué sur la partie forte de la lame adverse, à savoir sur le tiers de la lame situé le plus près de la coquille, l'attaque est mal exécutée et cela donne à l'adversaire le droit de riposter immédiatement.

Art t.87.2

Ajout de **coups portés avec la coquille et comportement anti sportif** sont formellement interdits.

Art t.87.3

Ajouter **b) Pendant ou à la fin de l'assaut, même si le tireur est déjà sorti de la piste, tout acte contre l'esprit sportif, tel que..... Sera sanctionné.....**

Art t.87.4

Non combativité

Distance excessive pendant au moins 15 secondes et suppression d'absence de contact de fer.

Téléchargement du R.I. complet sur le site de la FIE : <http://www.fie.ch/download/rules/fr/RTECHN.pdf>

